

GARGARISMES

la feuille de chou qui s'occupe des oignons

prix
1,20€
indicatif

INFOS AUTOUR DE RENNES

N°5 ★ HIVERTEMPS 2016

GARE SUD (P. 5)
EN VERT ET CONTRE TOUT (P. 6)
COORUS & MIGRANT.E.S (P. 3 & 4)
PRAIRIES LIBRES (P. 8 & 9)
HACKERSPACES (P. 10)
MARYVONNE (P. 2)



Des gentes
avaient construit
une terrasse
en bois
tout en
haut



On faisait des
batailles de
berdane

Cette nuit-là,
trois personnes
s'enfuyaient par
les toits



La voisine est
morte quelques
semaines avant
que je parte

SONNÉ.E.S. Par les attentats, certes. Et surtout par ce qui les suit. De l'émotion collective, on a glissé rapidement et sans effort vers un nationalisme sécuritaire et guerrier, soutenu et validé par une grande partie des médias. Ces mêmes médias ont d'ailleurs discrédité les premières voix qui jouaient autre chose que leur symphonie bleu-blanc-rouge ; qui rappelaient par exemple que chaque jour il se produit des attentats et que des personnes meurent dans des conflits armés par la France – quand elle n'y participe pas elle-même. Oui, la France est « en guerre » mais de son plein gré et depuis un long moment.

On ne voit ici ni « choc de civilisations », ni « guerre de religions ». On y voit surtout un État capitaliste parmi d'autres, qui se fout bien de la précarité dans laquelle il met de plus en plus de monde, dans et au-delà de ses frontières, et qui alimente des discriminations criantes en agitant un autre épouvantail : « l'identité nationale ». En France, la montée des mouvements identitaires et de l'islamophobie sont inquiétantes. Preuves s'il en fallait : la recrudescence de menaces et violences dans tout le pays, observée également en Angleterre, au Canada et aux États-Unis depuis plusieurs semaines. Par exemple à Pontivy le 14 novembre, l'extrême-droite bretonne défilait contre l'accueil des migrant.e.s et a agressé plusieurs personnes.

À l'heure où nous bouclons ce numéro (le 2 décembre), les réactions du gouvernement ont été les pires possibles. La proclamation de l'état d'urgence et sa prolongation sur 3 mois, votée à la quasi-unanimité par un parlement débile, marquent un virage sécuritaire dramatique. C'est cette même loi de 1955 qui a ouvert un cadre légal à toutes les violences policières durant la Guerre d'Algérie – jusqu'au massacre du 17 octobre 1961. On a toutes raisons aujourd'hui de se méfier davantage d'une police plus armée et pas moins raciste qu'hier. Quelle forme terrible prend le « contrôle au faciès » sous l'état d'urgence socialiste ? Parallèlement, ce qu'on pouvait craindre eut tôt fait de se produire : sous couvert de « lutte contre le terrorisme », l'État policier muselle les mouvements sociaux – contre la COP21 notamment – perquisitionne et assigne à résidence les individu.e.s qui le dérangent sur de simples suspicions.

Il semble plus que jamais nécessaire de rester solidaires et déterminé.e.s dans les luttes contre toute forme de racisme et de xénophobie, dans les luttes féministes, les luttes de migrant.e.s, celles pour l'accès au logement et à la terre, contre les violences policières, etc. Pas d'identité nationale, mais des identités multiples ; et il nous appartient de défendre un monde dans lequel toutes peuvent coexister librement. S'il paraît évident que Daesh ne partage pas ce point de vue, il ne faudrait pas oublier que l'État français ne le partage pas non plus.

Sonné.e.s. Mais pas abattu.e.s ; en rage.

(suite au dos du journal)

L'affaire dite « Maryvonne »

ou la complicité médiatique d'une criminalisation de la précarité

La neutralité journalistique n'existe pas mais la déontologie si. L'analyse du discours médiatique est nécessaire à notre esprit critique. Dans un pays où la quasi totalité des journaux papiers, télévisions et sites internet associés sont intégrés dans de grands groupes financiers n'ayant pour but que le profit, ne pas avoir de recul sur le contenu des médias est un vrai frein à notre information. La neutralité n'est bien souvent qu'un autre nom pour : banalisation du discours dominant. Le traitement de l'histoire de Maryvonne Thamin en est un récent exemple.

RETOUR SUR UNE AFFAIRE MONTÉE EN DRAME

Le 30 avril dernier, *Ouest-France* publie un article très émotionnel¹ : Maryvonne Thamin, une retraitée, se « retrouverait à la rue » car sa maison serait occupée par des « squatteurs » qui l'auraient « saccagée ». Début de l'article : « *Maryvonne a 83 ans, des jolis yeux bleus qui pétillent, et une terrible question : « Comment vais-je retrouver ma maison ? »* »

Le début d'une anthologie² d'articles traitant le conflit juridique avec un seul angle : une retraitée pourrait se retrouver SDF du jour au lendemain car l'état protégerait les « squatteurs » et non les propriétaires. Des mots forts comme « marginaux » sont utilisés pour parler des occupants de la maison, tout comme des tournures de phrases culpabilisantes et moralisatrices qui appartiennent plus à un discours politique conservateur qu'au travail journalistique d'un quotidien de presse régional à grand tirage.

Un article de *Libération* et une vidéo du média *Taranis News*³ présentant les 15 occupants de la maison et des témoignages du voisinage apportent une autre version des faits. En effet, les occupants ne se sont pas installés du jour au lendemain dans la résidence habitable d'une retraitée mais occupaient depuis deux ans ce logement, délaissée par Maryvonne Thamin depuis au moins sept ans. Celle-ci vivait avec son compagnon jusqu'au décès de ce dernier. Au courant depuis 18 mois de l'occupation de la maison, les propriétaires voulaient récupérer le bien pour le vendre, non l'habiter. *Le Canard enchaîné* du 20 mai dernier, qui a consulté le dossier d'assignation au tribunal, ajoute même que ce bien était possédé par différents membres de sa famille éloignée et que la maison était abandonnée en fait depuis douze ans. L'avocate des occupants a assuré que la maison était « complètement insalubre » avant leur arrivée, faisant état de moisi, de trous dans le toit et de planchers qui s'effondraient. Elle a indiqué au *Figaro* que ses clients avaient « tenté d'améliorer un confort sommaire ». S'ensuit une série d'articles détaillant l'état de la maison et les plaintes du fils de Mme Thamin qui demande à ce que les « squatteurs » payent les réparations. Demande absurde mais non présentée comme telle par *OF*. Expulsés par décision de justice le 29 mai, les occupants n'ont pas opposé de résistance. Décision non surprenante et même courue d'avance.

UN EMBALLEMENT MÉDIATIQUE ALIMENTANT DES STÉRÉOTYPES ET NOURRISSANT L'EXTRÊME-DROITE

Cependant l'opinion publique s'enflamme suite à ces articles autour de la loi sur le droit au logement opposable (dite Dalo), adoptée en 2007. Celle-ci ne laisserait que 48 heures à un propriétaire pour demander à la police de faire évacuer des squatteurs, après quoi ces derniers seraient « chez eux ». En réalité, c'est plutôt le contraire que prévoit la loi Dalo.

L'article 38 de la loi dispose ainsi : « *En cas d'introduction et de maintien dans le domicile d'autrui à l'aide de manœuvres, menaces, voies de fait ou de contrainte, le propriétaire ou le locataire du logement occupé peut demander au préfet de mettre en demeure l'occupant de quitter les lieux, après avoir déposé plainte, fait la preuve que le logement constitue son domicile et fait constater l'occupation illicite par un officier de police judiciaire.* »

La procédure dure 48 heures pour éviter les expulsions à coup de barres à mines. Selon *Libération*, l'historique montre bien que les propriétaires sont toujours gagnants à la fin.

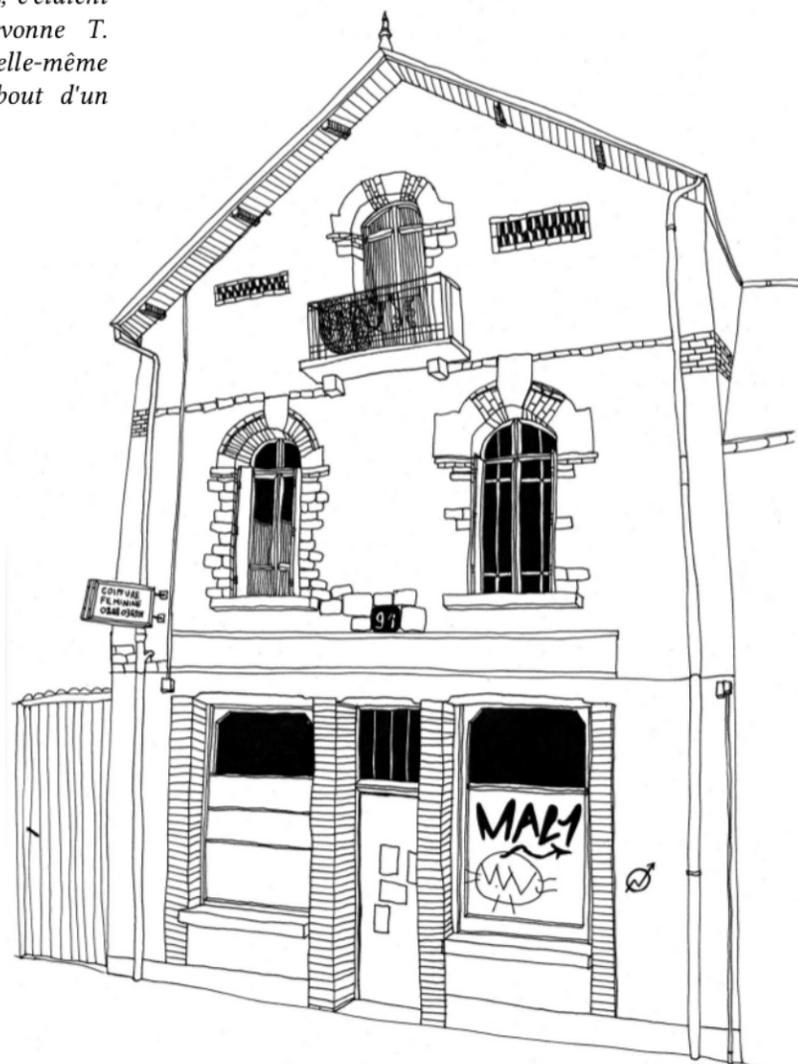
« *En février 2009, un Toulousain trouvait un squatteur dans son appartement en rentrant chez lui. Deux jours après la révélation de l'affaire par la presse, l'homme évacuait les lieux. En juillet 2012, une Bordelaise revenant d'un séjour chez son fils à Cherbourg trouvait plusieurs familles dans son immeuble. Ayant invoqué l'article 38 de la loi Dalo, elle récupérerait son bien quatre jours plus tard. En novembre 2012, un homme retrouvait son appartement de Besançon occupé par des sans-abris. La police les a aussitôt expulsés. Dans tous ces cas, c'étaient des domiciles qui étaient concernés. Maryvonne T. n'habitait pas dans son pavillon, qu'elle a dit elle-même vouloir revendre : elle l'aura récupéré au bout d'un mois.* »⁴

La mauvaise foi de *Ouest-France* et d'autres journaux est alors facilement démontrable.

De plus, la récupération par le site d'information d'extrême-droite *breizh.info*⁵ fut emblématique d'une certaine criminalisation de la pauvreté et d'un manque de recul. Des membres de groupuscules tels que l'Adsav⁶ ou l'Action Française se sont composés en « comité de soutien » et ont manifesté le 1^{er} mai devant la maison, espionné les occupants sur Facebook et menacé leur avocate (en faisant circuler sa photo sur les réseaux sociaux). En dépit de toutes ces informations facilement accessibles, dans les nombreuses vidéos et reportages disponibles sur le site de *Ouest-France*, ces personnes sont longuement interviewées et cela presque sans identification politique (ou alors un sigle incompréhensible accolé à leur nom).

Ce manque de vérification de la part de *OF* est manifeste de la volonté de vendre sur ce fait divers et non d'approfondir une affaire politique demandant plus de temps de préparation et d'écriture. Ainsi, le fait que cet événement fut repris par des groupuscules réactionnaires est révélateur des sentiments avivés dans ces articles : la défiance envers des modes de vie alternatifs, la protection de la propriété privée et un refus de traiter des difficultés qui ont poussé les occupants de la maison à y rester.

M.B.



1. *Squat à Rennes. Maryvonne, à la porte de sa maison à cause de squatteurs*, Serge Le Luyer, *Ouest-France*.fr, 30/04/2015, www.ouest-france.fr/sa-maison-squattee-maryvonne-ne-peut-plus-rentre-chez-elle-336408

2. Anthologie des articles de « l'affaire Maryvonne » par *OF*, <http://www.ouest-france.fr/evenement/maison-squatteenrennes-laffaire-maryvonne-3384663/>

3. *Rennes : les habitants du "squat de la rue de Châtillon" s'expriment*, *Taranis News*, 8 mai 2015, <http://www.taranisnews.com/post/118469639808/les-habitants-du-squat-de-la-rue-de-châtillon#>

4. *Affaire Maryvonne : la droite veut changer la loi*, Frantz Durupt, *Libération*, 29/05/2015, http://www.liberation.fr/societe/2015/05/29/squat-des-propositions-de-loi-dans-le-sillage-de-laffaire-maryvonne_1318841

5. *Dossier - L'affaire Maryvonne Thamin : quand les fascistes s'en prennent aux squatteurs*, Collectif Antifa Rennais, 6 mai 2015, <http://www.antifabzh.lautre.net/roazhon/2015/05/dossier-laffaire-maryvonne-thamin-quand-les-fascistes-s-en-prennent-aux-squatteurs/>

6. En breton « relèvement », « renaissance » : mouvement nationaliste breton.

Migrants : le dispositif CoorUS et « l'exemplarité rennaise »

(ou comment accueillir d'une main et mettre dehors de l'autre)

Septembre 2015 : devant la photo d'un enfant syrien noyé, l'Europe dresse l'étendard de la solidarité. Et Rennes n'est pas en reste.

RENNES LA MAGNIFIQUE

« Rennes, une ville qui s'est construite dans l'ouverture, dans l'accueil » dira notre maire Nathalie Appéré lors du meeting de soutien à l'accueil des réfugiés qui s'est tenu à Paris le 8 septembre 2015, alors même que la préfecture expulse une vingtaine de Somaliens campant au parc des Gayeulles. Le même jour, elle présentera aux médias et au 1^{er} secrétaire du PS Jean-Christophe Cambadélis le dispositif d'hébergement rennais CoorUS¹, qu'elle qualifiera « d'exemplaire² ».

CoorUS ? C'est un service social créé en 2011 par la mairie suite à l'expulsion de 80 personnes d'un squat, afin de répondre au manque d'hébergements disponibles sur la ville³. Sa gestion a été confiée à l'association SEA35⁴ et aujourd'hui deux travailleuses sociales accompagnent les 96 personnes accueillies dans des logements inoccupés mis à disposition sur toute la métropole. Ses missions sont l'accueil, la mise à disposition d'un toit dans des conditions décentes et l'accompagnement social de toute personne en situation de vulnérabilité et sans solution d'hébergement, tout en précisant que « ce type d'hébergement s'inscrit dans l'urgence, dans l'attente que la personne se voit proposer un hébergement plus stable et adapté [...] ou accède à un logement.⁵ » CoorUS n'est pas uniquement réservé aux migrantEs, mais face au grand manque de place en CADA⁶, ce service a été amené à accueillir plusieurs familles étrangères dont certaines sont engagées dans des procédures de demande d'asile.

De fait, CoorUS est un service exceptionnel, car il accueille (entre autres) des familles n'ayant aucune ressource ni situation administrative stable et ce dans la durée, le bien connu 115 n'hébergeant que pour une période de 1 à 7 nuits. Des familles sont d'ailleurs accueillies depuis l'ouverture du dispositif, et si leur situation administrative est souvent bloquée ou difficile, cet accueil leur permet au moins de s'intégrer au territoire rennais. La SEA35 met d'ailleurs en avant le fait que « [...] la durée d'accueil proposée par le dispositif a permis une stabilité permettant d'engager ou de poursuivre des soins sans lesquels la santé des personnes était en péril.⁷ » Et notre chère Maire est bien d'accord avec ça : « L'hébergement est indispensable à l'accueil [...] mais il n'est pas suffisant, il faut aussi penser à la scolarité, à l'accès aux soins.⁸ »

A-t-on réellement assisté, en ces temps de réductions budgétaires et de politique du chiffre, à la mise en place, sous l'égide bienveillante du PS, d'un tel dispositif d'accueil privilégiant la qualité sur la quantité ?

RENNES LA RÉALISTE

Et bien il semble que cela soit trop beau pour être vrai. Depuis environ un an, le département et la préfecture mettent la pression pour que CoorUS ait un *turn-over* plus important, et accueille plus de personnes, pour moins longtemps. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a toujours pas de places en CADA, que l'hébergement d'urgence est saturé et que l'État ne mobilise pas les moyens de ses ambitions. Finalement, sous couvert d'une « négociation », ces institutions font en fait un chantage quasi officiel : si la SEA35 ne s'exécute pas, l'État fera les coupes budgétaires lui-même et supprimera d'autres services de l'association⁹.

Au lieu de défendre ses idéaux et ses professionnels, la direction de la SEA35 a obligé les deux professionnelles de CoorUS à « inviter » 40 personnes, enfants compris, à quitter leur hébergement dès juillet dernier afin de répondre aux exigences préfectorales. Est-ce légal ? Est-ce moral ? Je vous propose un petit retour sur la législation française.

CoorUS accueille au titre de l'hébergement d'urgence. Qu'est-ce que c'est ? En 2007, la loi 2007-290, dite loi « DALO », instaure le droit au logement et à l'hébergement pour touTEs.

Le logement, c'est le fait de bénéficier d'un lieu pérenne qui nous appartienne ou qui nous est mis à disposition moyennant contrepartie (loyer) et dont on ne peut être expulsé qu'à certaines conditions.

L'hébergement, c'est la mise à disposition temporaire d'un toit, avec ou sans contrepartie pour la personne accueillie. Cela peut avoir lieu entre particuliers (sous-location, hébergement gratuit), mais fait le plus souvent référence à un hébergement associatif ou social¹⁰, régi généralement par un contrat d'accueil. Ce statut est plus précaire car la personne n'a aucun titre d'occupation et peut se voir mise à la porte pour non-respect du règlement intérieur par exemple, sans possibilité de recours légal.

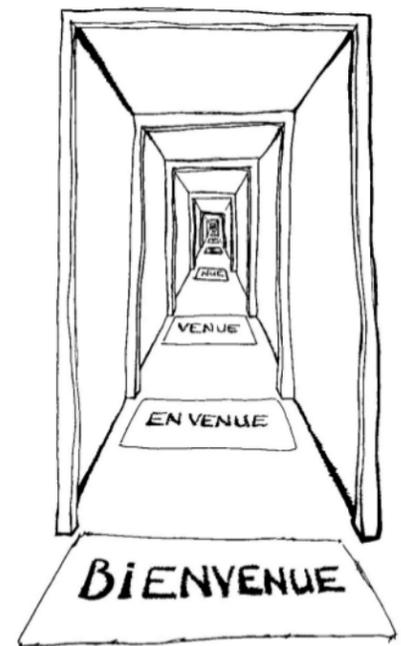
L'hébergement d'urgence, que l'on connaît principalement par le 115, est en théorie une passerelle vers l'hébergement durable qui lui-même doit amener vers le logement.

Pour protéger ces personnes, la loi DALO institue que « toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée. Cette orientation est effectuée vers une

structure d'hébergement stable ou de soins, ou vers un logement, adaptés à sa situation. » Aucune personne hébergée à ce titre ne peut donc être mise à la rue contre sa volonté. En théorie.

Du fait du manque énorme de places d'hébergement, les associations s'organisent comme elles le peuvent pour faire tourner les gens sur ces places, souvent en leur proposant une place pour quelques jours, puis en les remettant à la rue pour qu'une autre prenne sa place. Cela génère un grand sentiment d'instabilité : ne jamais pouvoir se projeter sur plus de trois jours, ne pas s'intégrer à un quartier, à un quotidien.

En cela, CoorUS est un « ovni » de l'hébergement d'urgence, sa durée d'accueil contrastant avec la plupart de celles proposées par d'autres services.



RENNES L'HYPOCRITE

Le courrier reçu par les 40 personnes n'était pas un avis d'expulsion : c'est une « invitation à quitter le dispositif d'hébergement », sous un mois, soit bien moins que ce qui se fait dans un logement en cas d'impayé, par exemple. Autrement dit : un gros coup de bluff fait à des personnes vulnérables ne connaissant pas le droit français. Ce faisant, la SEA35 ne se met pas en situation d'illégalité et se conforme aux exigences préfectorales. Pour autant, est-ce normal que la direction d'une association qui a pour but d'accompagner des personnes en grande précarité force ses employéEs à ne pas informer les personnes de leurs droits, et les pousse à retourner à la rue ?

La légalité a bon dos.

Marie-Odile Sassier, directrice générale de la SEA35, annonçait début octobre sur France 3 que « la règle [...] est, dorénavant et désormais, que tous les quatre mois les gens doivent trouver d'autres solutions avec nous.¹¹ » Il faut déjà préciser que pour l'heure, les seules propositions mentionnées dans le courrier sont : « l'aide au retour humanitaire » et la possibilité d'appeler le 115 ; il est permis de douter que quelqu'unE qui a fui son pays ne se saisisse des autres

1. COORdination de l'Urgence Sociale

2. Ouest-France du 8 septembre 2015

3. Source : article d'Un Toit c'est Un Droit, du 24 décembre 2010 (blog).

4. Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte 35 (www.sea35.org).

5. Source : Bilan d'activité 2014 de la SEA 35 (site web).

6. Centres d'Accueil des Demandeurs d'Asile. Ce sont des centres missionnés par la préfecture pour accueillir toute personne demandant l'asile politique en France en raison d'une persécution dans leur pays d'origine.

7. Bilan d'activité 2014 de la SEA35.

8. Nathalie Appéré, Ouest-France du 13 septembre 2015.

9. Source : tract inter-syndical CNT-Sud-CGT de la SEA35, diffusé en septembre 2015.

10. Centres d'hébergement et de réinsertion sociale, foyers de jeunes travailleurs...

11. JT de France 3 Bretagne - 19/20 du 6 octobre 2015.

12. Circulaire DGAS/1A/LCE/2007/90 du 17 mars 2007, dite « circulaire Vautrin ».

solutions si elles se limitent à un billet de retour. Mais il n'est pas illégal de précipiter quelqu'unE dans la précarité si on le fait avec les formes.

En outre, cette même directrice oublie peut-être qu'une



circulaire de 2007 instaure, mis à part le fait de l'interdiction de forcer quelqu'unE à retourner à la rue, un principe de continuité dans la prise en charge, qui impose « que cesse toute notion de durée maximale de séjour dans les structures d'hébergement d'urgence [...] Seule la proposition d'orienter vers une structure pérenne commandera désormais la durée de séjour en hébergement d'urgence.¹² » De quoi invalider la déclaration télévisée, qui devient simplement illégale. Bien entendu, la Direction se gardera bien de faire figurer cet accord tacite sur tout contrat d'accueil, mais comment justifiera-t-elle d'une « orientation vers une structure pérenne » ? Choisira-t-elle de faire du bluff à chaque fois ? Ou alors une sélection s'opérera entre les « bonNES et les mauvaisES migrantES » : ceLLEux qui ne sont pas trop en difficulté et qu'on peut « insérer » en 4 mois et ceLLEux qui sont trop en difficulté et qu'on va laisser à la rue ?

En attendant : ceLLEux qui n'ont pas quitté leur hébergement suite au courrier qui leur a été adressé n'ont jamais été recontactés ou expulsés ; quand on se sait illégitime, on ne prend pas le risque d'attirer la presse, d'autant plus quand l'actualité médiatique est à la solidarité.

« L'exemplarité » de CoorUS est mise à mal, comme celle de cette association qui se désolidarise de ses professionnelLES et des personnes qu'elle accompagne ; comme celle de Rennes.

RENNES EN NOVEMBRE ?

Cet article a été préparé et rédigé avant les attentats ; en guise de conclusion, j'avais prévu d'écrire :

« Novembre 2015, devant la « vague de migrants », l'Europe érige des murs par peur de boire la tasse. Et Rennes n'est pas en reste. »

Mais finalement, elle s'est écrite toute seule :

Novembre 2015 : les attentats du 13 ainsi que leurs suites font trembler le pays pour une deuxième fois cette année. Alors que l'Europe commençait déjà à fermer ses frontières, le virement sécuritaire qui va s'opérer suite à ces événements risque d'être radical.

Pourtant, ces hommes et ces femmes devant lequelles on érige des barrières fuient ce même oppresseur.

Cabot (texte et dessins)

Intérim

Un nouveau travail de merde en intérim, cet après-midi : nettoyer un squat vidé de ses occupants deux semaines avant. Je dis à la boîte interim : « J'hésite à y aller. C'est des copains qui se sont fait virer. » J'y vais quand même.

En arrivant, je discute avec le maître chien qui protège l'entrée (sic) et un gars avec un bonnet qui est venu parler avec nous. Tous les trois, on est d'accord pour dire que la mairie et le préfet mènent une politique de merde, laissent des logements vides et du monde à la rue. Le gars qui est venu nous causer nous dit qu'il est malade, handicapé, et qu'il n'arrive pas à trouver de logement, alors il squatte. Politique de merde ! « C'est plus compliqué que ça... », il me répond. « C'est une question de respect. » Je lui dis que justement ça me fait bien chier de nettoyer un squat alors que je trouve ça normal, légitime, de réquisitionner des logements vides quand on n'en a pas. « Faut bouffer », il me répond, « c'est comme ça, faut travailler. » Je suis pas convaincu, je suis pas fier. « Ecoute », il me dit, « il y a une citation que je me répète souvent : Respecter ce n'est pas honorer. » Il me regarde dans les yeux en me disant ça. Moi, je regarde à droite et à gauche en espérant qu'il n'y ait pas de copain qui passe par là et me voit. Je suis pas fier. « T'as compris ? » Il me demande, je lui réponds que oui. Il répète : « Respecter ce n'est pas honorer, ça veut dire, déjà t'as conscience qu'il faut respecter les gens et ne pas les laisser à la rue. C'est bien. Après, tu dois bosser, voilà. » Je réponds : « D'accord. » Il me regarde dans les yeux : « Ça va mieux ? » Je rigole.

D'autres intérimaires arrivent, le chef arrive. Je dis bonjour à tout le monde. On enfile nos combinaisons.



RUE DE QUINELEU 6 MAI 2015.

Le gars au bonnet se dirige vers moi et on se serre la main pour se dire au revoir. Il me souhaite bon courage, je lui réponds « bon courage à toi aussi. » J'enfile mes gants et je vais faire mon boulot de merde. Un nouveau travail de merde en intérim.

Ramine

CRISE DE NERFS (ALL COPS ARE BULLSHIT)

« Le ministre de l'Intérieur perd ses nerfs, confond et assimile le mouvement associatif au terrorisme », affirme la Ligue des Droits de l'Homme. Six militants ont été assignés à résidence à Rennes le jeudi 26 novembre. Ces assignations prendront fin le 12 décembre, au lendemain de la COP21. Les témoignages recueillis indiquent que les agents de police sont intervenus armés et en nombre. Sur le site du journal *Le Monde* on peut lire que les arrêtés sont pris « au regard de la gravité de la menace terroriste sur le territoire national » et « des mesures particulières [qui] s'imposent pour assurer la sécurité de la conférence pour le climat. » L'argument du Ministère est le suivant : « la forte mobilisation des forces de sécurité pour lutter contre la menace terroriste ne saurait être détournée pour répondre aux risques d'ordre public liés à de telles manifestations revendicatives. » (actions prévues notamment par la Coalition Climat 21). Les personnes directement concernées s'interrogent : « Comment déjouer cette pression ? Pourquoi cette démonstration de force sinon pour museler les voix dissidentes ? Sommes nous devant une mutation du mode de gouvernance du pays ? Et enfin, ne sommes nous pas en train d'assister à une normalisation de l'état d'exception ? » Un recours administratif a été lancé.

DÉMOCRATIE PARTICI-PATHÉTIQUE

Les efforts que font la mairie de Rennes depuis quelques temps déjà pour dynamiser la participation citoyenne se font remarquer... mais sont loin d'être remarquables. Le budget participatif est-il davantage que symbolique ? On en doute. La marge infime qui est laissée aux citoyen-ne-s — 5 % de l'investissement (aménagement, équipements) seulement — est une triste réduction du pouvoir du peuple. Certes il existe aussi des comités de quartier ou les commissions d'une charte du « vivre ensemble ». Mais même si les infrastructures et la culture sont des questions politiques importantes, on sait que les questions plus fondamentales restent toujours sous l'emprise des élites « représentantes ». C'est peut-être cette désillusion qui peine à faire décoller la participation. On nous dira toujours que ce n'est qu'un début et qu'il faut y croire, mais quand on voit le chemin qu'il reste à parcourir, il faudrait songer à changer de cadence !

EuroRennes à l'assaut du quartier Sud Gare

Le projet EuroRennes s'ajoute à la déjà trop longue liste de grands projets de la ville de Rennes. Un projet de quartier d'affaires à l'image de La Défense parisienne pour « vivre [toujours plus] en intelligence ».

A quelques mètres du parvis sud de la gare de Rennes, les ouvriers et les engins s'activent. Du bruit et de la poussière. Les barrières du nouveau parking sont déjà érigées à l'angle de la rue Quineleu et de la rue de Chatillon. C'est la première pierre d'un grand chantier qui va s'étaler peu à peu sur l'ensemble du quartier. La rue Quineleu, coincée entre la gare, la prison pour femmes et les anciens ateliers de la SNCF est la première concernée. Les immeubles qui tiennent encore debout dans le bas de la rue sont pour l'essentiel vides. Sur la façade du 17 on peut lire « Faites l'amour, pas la gare ». Les fenêtres et les portes des immeubles sont condamnées. La mairie a même fait poser des caméras de vidéo-surveillance et des alarmes. Pas question que d'autres trouble-fêtes viennent potentiellement ralentir le projet.

À l'ouest, de l'autre côté de la prison pour femmes même paysage : le pâté de maison entre la rue de l'Alma et la rue Louis Blériot a été vidé. Et déjà, des immeubles dans la rue Louis Blériot ont été détruits : les 19, 21, 22, 23, 24, 27. Les commerces ont été abandonnés : un magasin de matelas et un café. Il y a bien Haddou qui travaille encore (mais plus pour longtemps) dans sa boucherie. « Merguez Hallal Maison » dit l'enseigne. Il est locataire et la mairie est propriétaire, il doit partir. Il attend un courrier ou que l'on daigne venir le voir. Il a juste reçu un coup de fil pour qu'il se tienne près à plier bagages.

EXPROPRIATIONS, DROITS D'EXEMPTION,
EXPULSIONS POUR UN PROJET DE STANDING !

Le projet de la mairie est de s'inscrire un peu plus dans la grande foire de la compétition des territoires : se rendre visible dans l'espace capitaliste européen. Au programme : une nouvelle gare, des bureaux, des boutiques et des logements flambants neufs. C'est le projet EuroRennes qui s'étendra sur une zone de 58 hectares qui comprend des friches, de la gare et des habitations du quartier. Après avoir détruit les anciens immeubles ouvriers, les grosses boîtes du BTP se chargent de vous fournir de beaux immeubles. Voyez par exemple l'îlot Féval, trois bâtiments en verre « tels trois gros glaçons aux arrêtes anguleuses », ils dessineront en creux « un bloc de cristal qui se brise » ou « une géode de pierre éclatée »¹.

Rennes doit se faire métropole. Il lui faut une nouvelle gare, des bureaux et des boutiques. Il lui faut attirer des entreprises. Alors la mairie préempte ou exproprie. Le droit de préemption c'est lorsque la mairie s'interpose entre le vendeur et l'acquéreur d'un bien immobilier pour acheter la maison, le terrain ou l'immeuble. S'il n'y a pas de volonté spontanée du propriétaire de vendre, la mairie peut le forcer. C'est l'expropriation. C'est ce qui est arrivé à Mme Demay. Après 44 ans au

21 de la rue Louis Blériot, la mairie lui a annoncé le rachat forcé de son appartement à une valeur inférieure à celle du prix du marché (20 à 30 % en dessous). En janvier dernier, elle a donc dû partir. Un nouvel appartement et place à la déprime et à la colère. « Je suis une déracinée. J'en ai pleuré. » confie-t-elle. Même si elle n'est pas la plus à plaindre, elle est un bon exemple de la violence sociale dont l'institution se pare pour mener à bien ses grands projets. Pas vraiment d'autre choix que de se plier à l'ordre quand on est une vieille dame seule. Un adjoint de la mairie lui aurait même glissé un petit : « Vous êtes jeune et dynamique. Je ne me fais pas de souci pour vous. »

EuroRennes est un projet de longue date ; si bien que beaucoup de logements sont restés vides pendant plusieurs années alors même qu'ils appartenaient à la mairie. Ça a été l'occasion pour plusieurs personnes de se réapproprier ces endroits. De fait, la rue de Quineleu a connu, pendant 5 ans, une diversité d'habitant-e-s, de modes d'organisation, et d'activités. A son apogée, il y a deux ans, la rue abritait quatre squats en même temps pour une soixantaine de personnes qui allaient et venaient, aussi bien par choix que par nécessité. Des squats ont été ouverts afin de loger des personnes arrivant en France, des militant-e-s, et des ami-e-s. Ces collectifs ont fait vivre un peu la rue avec par exemple un magasin gratuit au 13, puis au 18, un atelier vélo au 23, une salle de répétition au 21, ou des repas de quartier et des goûters organisés notamment au moment des expulsions, dans la rue ou dans les friches.

Mais les avis d'expulsions sont tombés les uns après les autres. La mairie a relogé une partie des migrant-e-s. Application de la stratégie de la division : elle impose de fait une distinction entre bons et mauvais squatteurs afin d'éviter un potentiel mouvement de contestation unitaire.

Et plutôt que de répondre aux vrais problèmes sociaux comme le mal-logement ou les appartements vides, la mairie préfère ses grands projets. Du standing ! Pas de la brique rouge de cheminot. Faire du classe pour attirer des grandes entreprises d'envergure nationale et européenne. Pour preuve : le prix de location au mètre carré des nouveaux bureaux tourne autour de 215 euros (hors taxe) par an. La mairie vous répondra que ce sera un atout pour la ville sur le plan de la compétitivité : le trafic ferroviaire va grandir de manière exponentielle, la population va croître et les entreprises privées vont gentiment venir mettre des sous. Tout ceci sur la base de projections statistiques qui sont très discutables.

LA TRANSFORMATION D'UN QUARTIER

C'est le parachèvement de la transformation d'un quartier. C'était depuis sa création un quartier populaire. Au moment de la construction de la gare dans la campagne au Sud en 1857, l'habitat urbain se développe peu à peu dans cette partie de la ville. Les cheminots viennent remplir les maisons ouvrières et travailler aux ateliers ferroviaires. Au début du XX^{ème} siècle, deux tiers de la population résidant dans le quartier sont des ouvriers². Les données statistiques de 1968 montrent que la population ouvrière a nettement diminué en une centaine d'années ; elle représente alors 14,5 % de la population totale du quartier. Le quartier est à la fin du XX^{ème} un quartier résidentiel avec beaucoup de propriétaires notamment des retraités. C'est le fruit d'un enrichissement des familles populaires, d'une favorisation de l'accès à la propriété par l'État, de la désindustrialisation, et d'une certaine forme de gentrification.

Il n'est donc pas question ici de défendre l'idée fantasmée d'un quartier de prolétaires. Sud-Gare ne l'est plus depuis un moment. Pour cause, c'est bien un processus de gentrification qui est à l'œuvre. Le quartier finit par être l'objet de convoitise des promoteurs et des élus. Sa localisation, proche de la gare, est un atout pour sa valeur immobilière. Le reste, on s'en balance comme de l'avis des gens ou l'utilité sociale des grands projets. Alors pourquoi s'embarrasser de ces vieux immeubles ? Autant les raser. Ça fera plus de boulot pour Giboire et on en profite pour effacer l'histoire sociale du quartier.

E.



La rue de Quineleu, dont l'histoire est rapidement évoquée dans cet article, est aussi l'inspiration de la Une. Quelques mots de l'auteure pour lire cette illustration :

« J'ai squatté et zoné rue de Quineleu pendant 2 ans et demi. Maintenant, les immeubles c'est comme des épaves de bateau-pirate. Les fantômes, c'est mes souvenirs, les histoires que je me raconte. »

1. eurorennes.fr

2. Supplément *Le Rennais*, « Sud-Gare, une bourgade de 20 049 habitants », Juin 1998

Les entreprises capitalistes en vert et contre tout !

Scarabée Biocoop : l'holacracy, parodie de l'autogestion



Venue des États-Unis, l'holacracy¹ se veut être l'unique solution face à un monde du travail douloureux et inefficace. Si les managers qui en vantent les mérites posent un bon diagnostic – c'est l'organisation hiérarchique verticale qui génère tant de tensions et de souffrances – le remède qu'ils proposent n'est qu'un placebo. Le vocabulaire et le décor changent mais les rapports restent les mêmes. Les chefs d'hier sont les « premiers liens », les employé-e-s ne sont plus subordonné-e-s mais organisé-e-s en « cercles » hiérarchiques mais horizontaux (!) ; et les postes sont remaniés en « rôles ». Alors certes le calife n'a plus l'étiquette de « calife » et il est descendu de son trône, mais ce sont toujours les mêmes qui prennent les décisions, qui mettent la pression et qui prennent le pognon ! Ceci n'est guère étonnant mais d'autant plus rageant quand ce sont les initiatives qui se revendiquent alternatives qui sont les premières touchées. Associations, coopératives, etc. qui ne connaissent ni grèves ni syndicats... allez savoir pourquoi ?



Chantal, employée dans une « Biocoop Scarabée », l'antenne rennaise du réseau de supermarchés bio raconte la mise en place de cette nouvelle sois-disante « technologie managériale qui permet de sortir du modèle hiérarchique pyramidale en rendant tous les collaborateurs autonomes et leaders dans leurs rôles tout en les alignant davantage sur la raison d'être² » de l'entreprise en l'occurrence « Bio, Créateur et Exemplaire. » Pourtant son expérience, loin d'être exemplaire, est surtout créatrice de malaise.

UNE AUTOGESTION IMPOSÉE !



La société iGi Partners, seule habilitée à l'holacracy a formé le personnel des quatre magasins rennais. Elle a aussi vendu ses services à Danone, Castorama, GDF Suez, Orange, HEC Paris, le MEDEF ou le Salon Ile-et-Bio... Isabelle Baur, présidente du **directoire**, affirme avoir conquis les cadres³. Comment s'est passée la mise en place avec les salarié-e-s ?

« Tout change mais rien ne change... Tu marches ou tu crèves, on nous a clairement dit que ceux qui n'étaient pas pour l'holacracy n'avaient qu'à partir... »

On n'a pas été intégré-e-s au processus, la centaine de salariés a été réunie un soir après le travail pour nous annoncer la nouvelle, en nous disant « tout change mais rien ne change ». Et c'était parti ! Avec ou sans l'avis ou le consentement des salarié-e-s. On avait l'impression de gober des choses énormes, on était beaucoup à être dans la souffrance, énérvé-e-s, mais bon, on nous l'a imposé et puis c'est tout... tu marches ou tu crèves, on nous a clairement dit que ceux qui n'étaient pas pour l'holacracy ils n'avaient qu'à partir...

Le « powershift » ou le changement d'organisation a débuté en mars, cela fait maintenant plusieurs mois que c'est en place, comment l'ont vécu et comment le vivent les salarié-e-s ?

L'holacracy est censée résoudre les problèmes de mal-être au travail, pourtant depuis sa mise en place, plusieurs salarié-e-s ont préféré démissionner plutôt que d'endurer la mascarade. Mais quel choix on avait ? Beaucoup sont attaché-e-s, ont conscience que c'était pas une boîte comme les autres, et donc même si t'es écoeuré-e tu pars pas parce que un CDI avec l'ambiance qu'il y a sur le marché du travail, c'est dur d'y renoncer. Aujourd'hui je pense qu'on est à peu près deux tiers à être au minimum inquiet-e-s, perplexes et perdu-e-s, au maximum énérvé-e-s et à avoir mal au bidé, à avoir peur...

L'holacracy se vante d'une horizontalité en cercles où les fonctions sont distribuées à travers des rôles, désignant grossièrement des missions ou des postes de travail (comme la caisse, le rayon cosmétique, l'approvisionnement légumes, etc.) En remplaçant les fonctions (responsable, directeur, caissière, etc.) par des rôles. L'holacracy n'est-elle pas censée dissoudre le pouvoir ?

Ce n'est pas pour ça que les relations ont changé ! Ça se présente comme ça mais ce n'est pas de l'horizontalité. Par exemple, avec Glassfrog⁴ il faut prévenir et rentrer tout ce que tu fais au nom de la transparence mais au final la répartition des tâches ne change guère car c'est les salarié-e-s qui vont se farcir tout le travail, sauf qu'on n'a pas aménagé notre temps de travail, on est toujours au taquet, sans temps libéré pour gérer ça. L'objectif présumé de l'holacracy c'est la souplesse, l'adaptabilité... on est censé avoir plus de liberté, plus de créativité, et être plus épanoui-e pour faire avancer Scarabée, mais là c'est juste faire avancer la boîte, pas le-a salarié-e.



LE MAL-ÊTRE AU TRAVAIL

C'est donc une hiérarchie horizontale ! On change l'étiquette, ce ne sont plus des « chefs » mais des « premiers liens » et si leurs rôles sont théoriquement ouverts à tou-te-s, en pratique comment ça se passe : qui décide des changements ?

Il a bien fallu retranscrire les mêmes « rôles » au début. Les changements sont décidés pas le premier lien. Les salarié-e-s se retrouvent alors éjecté-e-s de leurs rôles, prévenu-e-s par une lettre avec accusé de réception sans rien avoir à dire. Tu as l'impression que tout est verrouillé, il peut ne pas y avoir de chef parce que c'est tellement détaillé qu'il n'y a plus besoin de chef ! Moi j'ai l'impression de rentrer dans une prison.

Pourtant même au-delà de ça l'holacracy met en avance l'écoute, la bienveillance. Le rôle de ressources humaines s'appelle « bonheur au travail » et les nombreuses réunions du personnel doivent laisser la première place aux tensions quotidiennes pour essayer de les résoudre, je peux lire « aucune ne passe ainsi jamais à la trappe. Tout est résolu. »⁵ Qu'en est-il alors ?

Sur le papier tout va bien mais en réalité quand tu remontes une tension, à chaque fois ça te retombe sur les pieds. Soit on te répond : « arrête de pleurnicher ! » soit on te laisse gérer seul-e le problème et au final remonter une tension revient à s'exposer à une charge de travail supplémentaire. Certain-e-s collègues ont remonté plusieurs fois des tensions mais absolument rien n'a changé. Avec le processus qui est prévu, tu remontes ta tension et si elle n'est pas prise en compte, tu la remontes à la réunion suivante, et après la suivante... tu ne dois pas laisser tomber ! Mais pour ne pas laisser tomber il faut en avoir de l'énergie ! Et toi t'es déjà en train de te battre avec ton propre job, alors faire tourner l'holacracy ça demande un surplus d'énergie que tu n'as pas... alors pourquoi tu le ferais ?

L'entreprise Scarabée, sous statut Scop, est connue comme une ancienne coopérative plutôt engagée ? Quel sens y a-t-il aujourd'hui à devenir adhérent-e, que signifie être adhérent-e au-delà d'avoir une carte qui offre 5 % de remise ?

Une carte de fidélité tu veux dire ?! Ce que j'ai vu ces derniers mois c'est beaucoup de souffrance et pour une coopérative, je ne trouve pas ça normal. La coopérative, je ne sais pas ce que ça signifie. On est surtout occupé-e à faire du chiffre et à développer l'activité, un snack vient d'ouvrir et un cinquième magasin à Bruz est en projet. Chaque jour on remplit le chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente. Je ne sais pas ce que « coopérative » vient faire là-dedans. Ça n'a pas cessé de se diluer. C'est dommage car certain-e-s y croyaient. On était super content-e-s d'être là au début, on était content-e-s de venir travailler mais la coquille est en train de se vider et les militant-e-s de la première heure s'en vont, les nouve-lle-aux embauché-e-s viennent de la grande surface. Les gens peuvent trouver que c'est mieux qu'ailleurs, mais c'est surtout beaucoup moins bien qu'avant. Et malheureusement en tant que salarié-e on n'y peut rien car une critique n'est ni entendable, ni entendue.

« C'est incroyable de devoir se battre pour imposer au gens de ne pas avoir de chef ! » Cette belle contradiction dans les termes (imposer n'est-ce pas dominer ?) montre bien à quel point se défaire du pouvoir n'est ni simplement une histoire de structure, ni seulement une affaire de volonté personnelle.

PRIS LA MAIN DANS LE SA... CADDIE !

Aviez-vous remarqué ces caddies aux entrées des magasins biocoop à Rennes, que l'écrêteau « Soutien à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes » nous invite à remplir de denrées alimentaires ? Savez-vous qui récupère ces vivres ? Qui en bénéficie ? Ce n'est pas si clair pour certain-e-s zadistes... En tout cas, quelle surprise pour les employé-e-s de découvrir que leur directeur de magasin profitait de moments où il était seul pour remettre certains articles en rayon ! Et ainsi dupes ses client-e-s, ses collaborateur-ice-s et tou-te-s les militant-e-s contre l'aéroport.

« Soit on te répond : « arrête de pleurnicher ! » soit on te laisse gérer seule le problème et au final remonter une tension revient à s'exposer à une charge de travail supplémentaire. »



Dossier, entretien : Julien
Illustration : Cléo

1. Je laisse en anglais puisqu'au-delà du concept proche de la sociocratie, c'est surtout une « marque » déposée.
2. Le site de la société de prestation de services : <http://igipartners.com/>
- 3, 5, 6. « Avec l'holacratie tous les nœuds de l'entreprise sont dénoués » dans L'Express en ligne : http://lentreprise.lexpress.fr/rh-management/management/avec-l-holacratie-tous-les-noeuds-de-l-entreprise-sont-denuoes_1675869.html
4. Pour les aider ? Un outil, le logiciel Glassfrog qui fait que « chacun peut ainsi connaître tous les projets de l'entreprise, il y a une grande transparence. Et ceux qui, auparavant, brassaient beaucoup de vent, ne peuvent plus se planquer ! » (L'Express, encore)

Simulacres d'écologie : les centrales biomasse



Les accords signés en 2007 aux rencontres pour l'environnement (Grenelle) ont donné lieu ces dernières années à un investissement massif dans les énergies « vertes » ou renouvelables. Au lieu de se réjouir de ce qui apparaît comme la troisième voie annonçant la sortie du pétrole et du nucléaire nous devrions garder un regard critique sur l'énergie « biomasse ». À Rennes et alentours on peut bénéficier d'une électricité « verte » produite par la combustion de bois. Certaines dites de « co-génération » fournissent eau chaude et électricité, comme à Villejean ou au Bloisne ou seulement de l'électricité, c'est le cas de la nouvelle centrale de Montauban. Si l'approvisionnement n'est ni du pétrole, ni du plutonium, brûler du bois n'est pas pour autant écologique. Il faut se poser la question de ce qu'on consomme et donc de l'exploitation et la gestion des ressources qui en dépend sur un territoire breton peu boisé.

primordial : une forêt doit être pensée en continu, avec des arbres qui poussent sans cesse. Ainsi il faut abandonner l'argument simpliste qui ne viserait qu'à défendre les vieux arbres au nom d'une culture ou d'un patrimoine.

DÉSORDRE LOCAL POUR UNE DISSOLUTION GLOBALE

L'économie qui sous-tend cet aveuglement est la suivante : on préfère valoriser les arbres comme combustibles puisque la filière énergie est en plein essor, mais ceci au détriment de la filière du bois d'œuvre locale qui tombe en poussière. C'est aussi cette lutte pour une/volonté de relocalisation des pratiques et des savoirs que défendent les membres de l'association. Pour la charpente, l'ameublement, la papeterie, etc. la filière énergie en vient à dévaloriser tout le bois breton pour ce secteur, favorisant ainsi par exemple l'importation de bois scandinaves, ce qui ne fait que déplacer le problème. Toujours pour les mêmes raisons de rendement on doit interroger les plans d'approvisionnement : nos ressources régionales suffisent-elles ou faudra-t-il importer des copeaux de Finlande ou de Russie ?

L'ÉQUATION À PLUSIEURS INCONNUES : L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT

Pour comprendre le problème dressons un portrait des acteurs en jeu : les institutions publiques (municipalités, régions, ministères étatiques) soutiennent des initiatives de développement durable, favorisant certaines sociétés privées du secteur (EDF, GDF-Suez, les grandes entreprises de la filière bois) ainsi que les constructeurs (Vinci, Bouygues, etc.). Toute la filière repose sur les territoires forestiers ou exploitables : forêts, bois et bosquets, bocages et haies (qui ont beaucoup disparu mais persistent un peu) se répartissant par leurs propriétaires (publics mais surtout privés). Au bout on trouve les citadins qui bénéficient des produits manufacturés, des constructions et de l'énergie de biomasse. Enfin, si possible, on trouve les artisans locaux qui pourraient bénéficier d'une certaine exploitation des ressources locales. Qu'en est-il ? L'association « L'arbre indispensable » nous éclaire sur les dangers d'une méconnaissance des élu-e-s, des programmes régionaux ou des logiques générales reposant sur l'équation 1 arbre = 1 arbre.

FAIRE FEU DE TOUT BOIS : LA SOCIÉTÉ DE CONSUMATION

Doit-on faire feu de tout bois ? On peut reprocher à l'enthousiasme pyromane d'engendrer plusieurs logiques néfastes. Sous prétexte d'une valorisation des encombrants, on les incinère sans trop faire le tri, impliquant des émissions de gaz toxiques (les centrales « bio » n'étant pas initialement prévues pour ça, Dalkia demande des dérogations) et de fait une dévalorisation des objets jetés qui ne sont plus vus comme réutilisables ou recyclables mais seulement comme matière combustible. Y a-t-il un intérêt ? Surtout la contrainte de brûler en continu.

Face à cela même en fournissant du bois brut, on est obligé économiquement de raser drastiquement des bois et bosquets, que l'on replante ensuite. Mais un arbre n'en vaut pas un autre et il s'agit de comprendre intelligemment comment penser la forêt et son exploitation sans idolâtrer les gros arbres au prétexte qu'ils sont vieux. Les militant-e-s de « L'arbre indispensable » luttent pour une exploitation intelligente de ressources d'arbres non codifiées et ne bénéficiant d'aucun plan de gestion. Ce qui est ignoré aujourd'hui par les acteurs du secteur est pourtant

CON-PENSER LE CARBONE ?

Si rejeter du dioxyde de carbone est polluant, planter des arbres ne suffit pas à faire des entreprises de parfaits modèles d'écologie. Nous avons eu droit fin septembre à La pluie et le beau temps, fausse alternative à la COP21 puisque portée par la majorité socialiste, mais surtout présidé par le Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies renouvelables, c'est bien connu, ça va de paire ! Un mois plus tard c'était au tour du Marathon de Rennes qui n'avait de « Vert » que le nom. Un kilomètre parcouru pour un arbre planté... en Éthiopie ! Quelle ironie ! Les pollueurs compensateurs sont en plus des humanistes post-colonialistes... et les sponsors sont toujours les mêmes : Areva, McDo, Véolia, des banques, des constructeurs en tous genres... Planter des arbres excuse de tout ! À Cesson c'est suite aux travaux de la Ligne Grande Vitesse que la filiale de Vinci a aménagé le parc au nom ironique du « Bois de la Justice ». Les promeneurs et sportifs seront heureux... les lapins et les naturalistes un peu moins.

www.lapluietlebeautemps.org
www.lemarathonvert.org
metropole.rennes.fr

Il ne s'agit pas encore une fois de rejeter en bloc la filière énergie biomasse. Il apparaît même évident que pour sortir de l'ère nucléaire, gaz ou pétrole on doit emprunter un tel chemin. Mais cela ne peut aller qu'avec une remise en cause de l'industrie, première énergivore. L'ambiguïté serait de continuer, avec de telles centrales, à promouvoir un mode de vie lié à une l'hyperconsommation d'électricité et une société déraisonnablement technophile qui, sous prétexte de transition énergétique, maintient l'hégémonie du nucléaire en plus des désastres forestiers présentés avant.

Pour plus d'informations sur l'association militante qui a signé sa charte le 21 novembre 2015, larbreindispensable.wordpress.com. D'une manière générale nous vous conseillons de lire le site reporterre.net pour les questions d'écologie politique.



Un bruit qui court : les Prairies s'organisent

Situées au nord de Rennes près du canal Saint-Martin, à dix minutes de la place Sainte-Anne, les prairies Saint-Martin sont encore une terre unique de 29 hectares au charme un peu sauvage et bucolique. On aime y rencontrer les habitant.e.s qui nous racontent la mémoire et la vie du lieu, telle celle d'un village ; mais pour combien de temps encore ?

UNE TERRE POPULAIRE

« Après la guerre, dans les années 50, c'était la crise du logement » nous confient les ancien.ne.s du canal. « Les gens se sont débrouillés seuls pour se loger, pour construire leurs maisons eux-mêmes, souvent sans permis. » La ville a laissé faire à cette époque, bien contente de ne pas avoir à gérer ça ! « On était des ribambelles de gamins dans les chemins, on se baignait et nos mères lavaient le linge dans le canal. » Les souvenirs remontent au fil de l'eau : des logements en wagon au coin d'un talus, des maisons autoconstruites ; d'autres familles plus loin, des cabanes, les caravanes des gens du voyage dans la grande prairie ; et les jardinier.e.s descendu.e.s de leurs immeubles dans leur coin de paradis potager pour y trouver un peu de répit, de paix et de convivialité. Les petits cabanons se sont fabriqués de bric et de broc, à la touche bohème, composés du charme et du reflet de chacun.e. Puis les légumes ont commencé à pousser en ville, pour le droit à la terre et à l'autonomie.

Au fil des ans, toutes sortes de personnes se sont rassemblées sur cette terre populaire. On pouvait y tisser ses chemins et creuser ses sillons avec l'autre, dans un environnement naturel ; ensemble dans la diversité et la convivialité, chacun.e son parcours,



Une parcelle à l'été 2011

(source : prairiestmartin.canalblog.com)

chacun.e trouvant sa place comme il ou elle est, tou.te.s rassemblé.e.s par un même besoin essentiel de liberté, de différence, de nature et de vie au gré des saisons.

N'est-ce pas là « vivre en intelligence » ? C'est bien ce même slogan, « Rennes vivre en intelligence » que prône

la ville, elle-même actrice d'un projet de « parc naturel urbain » aux prairies Saint-Martin.

UN PROJET IMPOSÉ PAR LA MAIRIE

En 2011, la ville de Rennes et ses élu.e.s ont voulu en finir avec les jardins ouvriers des prairies sous le prétexte que la zone est inondable et polluée ; pourtant les prairies ont toujours été inondables et cela depuis plus d'un siècle. D'ailleurs en 2005 la zone fut classée comme champ d'expansion des crues. Les décideurs en ont eu connaissance et jusqu'à présent les jardins ont parfaitement cohabité avec cette contrainte. En clair, les inondations ne posent pas de problème pour les jardins : c'est bien le projet de « parc » qui les remet en cause. C'est pourquoi des habitant.e.s ainsi que des jardinier.e.s ont aussitôt réagi en reprochant à la ville de Rennes de ne pas être claire et honnête quant au projet des prairies Saint-Martin, mais en remettant de plus en cause l'étude des risques de pollutions des sols, dont on attend toujours les résultats. Leur souhait était que la ville repense les prairies comme un écosystème à préserver, non pas de les laisser devenir une zone de compensation pour des projets d'urbanisme.

En 2012, la mairie a mis en œuvre une première stratégie. Les travaux de réaménagement des jardins ouvriers ont été l'occasion de reprendre le contrôle municipal sur ce trop plein de vie, un peu trop bohème et marginal à leur goût ; ça fait tâche dans la perspective du projet de parc aseptisé à 20 millions d'euros¹, au bon chic capitaliste pseudo-culturel ! Les cabanons de fortune qui charmaient le paysage ont fait place, à coups de bulldozer, à des alignements uniformes pensés selon un modèle unique : mêmes barrières, mêmes grillages, mêmes cabanes à outils de la même couleur, mêmes dalles en béton sans débordement, sans fleurs de travers, sans barbecue, sans poules ni autres animaux domestiques... sans vie ! « Pas de vaches, ni d'ânes, ni de chevaux non plus. » affichait la charte des jardins. En somme, peu à peu a surgi une sorte de « jardin HLM ».

L'investissement financier pour cette nouvelle remise en ordre fut considérable. Peu à peu, les jardinier.e.s s'éloignèrent des prairies, pas très heureux.ses de se sentir parqué.e.s et sous surveillance ! Tout ça ne

rendait pas non plus heureux les arbres, les légumes, les oiseaux et les lapins. Et comble de l'ironie, tous ces travaux furent mis en œuvre pour très peu de temps...

La seconde stratégie de la mairie fut celle du pourrissement. Tout a été détruit dès 2013, laissant les terres à l'abandon, désertées, sans vie et sans humus. Dans la mesure où il n'y a plus aujourd'hui de jardinier.e.s, il n'y a plus non plus d'entretien, les fossés ne sont plus dégagés, il n'y a plus de poubelles... En moins d'un an les prairies sont devenues un no man's land. La ville a ainsi réussi son coup : donner une image négative des prairies en la présentant comme un terrain abandonné où personne ne passe. Usant de son droit de préemption et avec une pression sourde, elle s'octroie petit à petit les habitations. Rachetées une bouchée de pain, murées puis abattues, celles-ci laissent place à des terrains vagues à peine entretenus. Devant la transformation imposée de leur paysage et de leur lieu de vie, les ancien.ne.s ont un silence ému, mais qui en dit long – contraste fort dans cette atmosphère de politique clinquante pratiquée en agglomération.

Cette stratégie permet donc de justifier les travaux du nouveau parc urbain. Peut enfin se déployer la troisième stratégie : rappeler l'existence d'un grand projet pour nettoyer et rendre accessible les prairies. La mairie veut recréer ce qui existait déjà, en réimplantant des potagers, des parcelles où l'on pourra voir des animaux sauvages, des oiseaux en cage et de la belle pelouse interdite d'accès... En



somme, surtout beaucoup de poudre aux yeux ! Le projet a grossi au fil des années, sans concertation. Dernier exemple en date : depuis un an les propriétaires des maisons situées le long du canal sont, eux aussi, menacés d'expropriation. Sébastien Sémeril, premier adjoint, promettait le 27 juin 2015 dans *Ouest-France* à huit propriétaires que chaque dossier serait traité de la manière la plus équitable possible – mais individuellement ! « On touche à l'intime, au respect des gens », a-t-il dit. Or on le

1. Un budget qui a doublé depuis 2014 ! (voir *Gargarismes* #1, datant de mars 2014, lisible en ligne sur gargarismes.org)

2. Dans un article du site *20 Minutes* daté du 31 mai 2012, Frédéric Bourcier, alors adjoint à l'urbanisme, compare lui-même le projet de parc à « un espace trois fois plus grand que le Thabor mais 12 fois plus petit que Central Park. »

devine, sa tactique est d'isoler les propriétaires – qui jusqu'ici résistent collectivement – pour les diviser. Visiblement déterminé, il « *ne lâchera rien* » : le projet se fera (croit-il) avec toutes les voies que permet le droit.

ALORS, QU'EST-CE QU'ON FAIT ?
ON S'ORGANISE !

Au début ce n'était pas évident, on parlait du projet vite fait en buvant un coup ou en se baladant dans les prairies. Mais on ne s'organisait pas concrètement pour s'opposer à la mairie. Alors on s'est dit qu'il fallait qu'on se rencontre pour en parler plus formellement et un soir on a invité plusieurs habitant.e.s pour en discuter. Ce fut une super rencontre entre plein de personnes différentes. Lors de cette soirée, on a

UNE HISTOIRE DE LUTTES

Cela fait de nombreuses années que des collectifs défendent un autre usage des prairies Saint-Martin et se battent contre la confiscation de cet espace par la mairie. La dernière lutte en date est celle du collectif « Tous aux Prairies ! », qui a existé en 2011 et 2012. A l'heure où la ville expropriait progressivement les jardinier.e.s, les membres du collectif avaient réinvesti plusieurs dizaines de parcelles en les cultivant, sans autorisation. Une idée pas au goût de la mairie, décidément prête à tout pour « *préserver la nature* » : quelques mois plus tard, le 3 juillet à l'aube, tous ces dangereux légumes avaient été méticuleusement écrasés par des engins municipaux, sous haute protection policière.

dépassé nos aprioris pour échanger ensemble ; on n'a pas les mêmes façons de vivre ni les mêmes façons de lutter, mais cela ne nous empêche pas d'avancer uni.e.s. La force des prairies, c'est la diversité des personnes qui y vivent, qui s'y baladent, qui y cueillent des fruits ou y font la fête. La force de notre résistance, c'est cette même diversité.

En plus du Comité de Vigilance des prairies Saint-Martin qui lutte contre les expropriations, un collectif s'est mis en place pour proposer d'autres formes de résistance. Ce mois de novembre, quand des ouvriers sont venus couper des arbres pour commencer les travaux d'aménagement, ce collectif s'est agrandi naturellement. Nous nous retrouvons le deuxième mercredi de chaque mois à 18h pour nous organiser et le dernier dimanche du mois à 14h pour des ateliers collectifs.

Pour être tenu.e au courant de l'actualité et des prochains rendez-vous, écrivez-nous à : prairieslibres@riseup.net



Nous ne voulons pas d'un « Central Park² » pour touristes et hommes d'affaires.

Nous savons qu'il faut des bottes pour aller en forêt l'hiver.

Nous défendons les prairies et son histoire populaire.

Nous mangeons ses pommes sucrées, ses noisettes et ses poireaux d'hiver.

Nous rêvons de prairies libres de leurs projets toujours plus « verts ».

Des habitant.e.s des prairies libres



Novembre 2015. Balade à travers branches, suite à un petit déjeuner pour protester contre les travaux d'élagage (photographies : Agat)

COMBIEN FAUT-IL DE FLICS POUR...

Un contrôle « anti-fraude » au Blossne ? Le 14 novembre, ce sont 80 policiers qui débarquent au centre commercial Italie pour un contrôle visant « *l'hygiène et la sécurité alimentaire, les infractions fiscales et éventuellement (...) l'emploi de travailleurs non déclarés.* » Dans la vidéo de *Ouest-France*, en plus de s'évertuer à ne pas filmer les visages des policiers mais plutôt leurs jolies armes (lance-grenades, mitrailleuse, fusil à pompe... qu'il juge peut-être appropriées au quartier ?) le journaliste donne la parole exclusivement au chef – on suppose – qui explique tranquillement que tout ça n'a « *rien à voir avec les événements tragiques* » de la veille. On jurerait pourtant qu'il y a *quelque chose* dans la mise en scène... Non ?

Décidément, entre l'innocence de la police et la neutralité de Samuel Nohra (le journaliste en question) on frise l'insalubrité intellectuelle (pour ne pas dire qu'on est les deux pieds dans la merde)... Hop hop, j'appelle la commission d'hygiène !

RENCITÉZEN ?

Difficile d'échapper à toute la communication autour de ce « centre d'appel *tranquillité* publique » mis en place par la mairie via Hubert Chardonnet (PS), adjoint personnel et *sécurité*¹. Et tout aussi difficile de ne pas y voir un dangereux outil de délation : sous couvert de permettre de mieux « *signaler les nids de poule* » on facilite et légitime la dénonciation de tout acte ou de toute personne qui ferait tache dans le « *cadre de vie* »... Autrement dit par le collectif « Places à Défendre », « *il s'agit de répandre un vent de méfiance* » et surtout de « *défendre la tranquillité de quelques uns au prix de la tranquillité et de la liberté de tous les autres.* » Le même collectif a déposé plainte début novembre à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) en pointant les possibilités de « dérives » du dispositif. On attend de voir si la CNIL trouve la délation « zen » ou « pas zen »... Pour la mairie, nous voilà fixés.

1. C'est quand même pas très malin de mélanger si ostensiblement *sécurité* et *tranquillité*... y en a qui ont oublié de (re)lire Orwell !

FAUX SANG BLANC...

L'Établissement français du sang de Rennes a rénové ses locaux pour un meilleur accueil des donateur.ices. Début décembre se déroulait la journée de lutte contre le SIDA. Mais la politique nationale de don est toujours aussi regrettamment homophobe et sérophobe (contre les personnes séropositives). Si avant elle l'était inconditionnellement (aucun.e homosexuel.le ne pouvait donner son sang) à partir du printemps 2016 elle pose des conditions absurdes (on peut être homosexuel.le mais il faut être sexuellement correct : pas trop de partenaires !) Certains comme les socialistes, à l'origine de cette modification, se réjouissent de la mesure contrairement à la Fédération LGBT, entre autres, qui condamne à juste titre une hypocrisie qui vient renforcer la stigmatisation.



en minibref

On apprend fin novembre dans *Ouest-France* que la CFDT est « *le premier gros client du futur centre de congrès.* » Laissez-nous deviner... la déco sera jaune ?



Une marche de nuit non-mixte avait lieu le 25 novembre, pour la journée contre les violences faites aux femmes. Elle a réuni plus de 100 manifestantes pour dénoncer la domination patriarcale (c'est-à-dire, des hommes) et hétérosexuelle dans notre société.



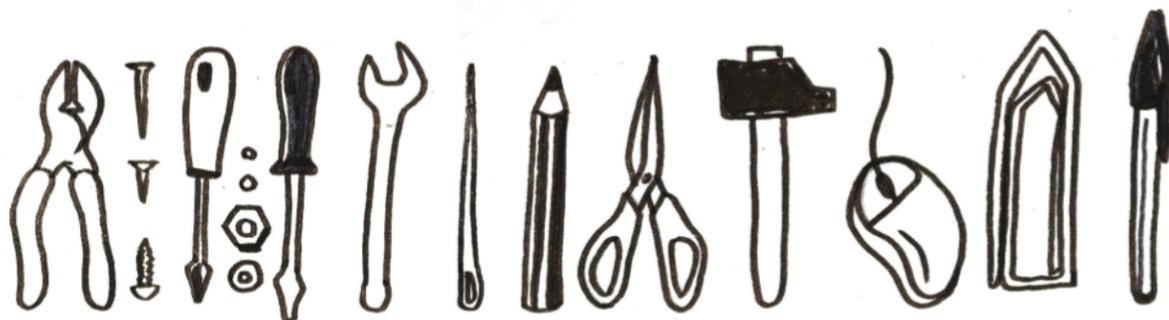
Triste sort pour le *Mensuel de Rennes* : il était tellement « *indépendant* » qu'il vient de se faire racheter par le groupe Télégramme ! On sera peut-être moins étonné de voir autant de pub et de comm' pour la mairie dans ses pages...



Saint-Grégoire, une ville de droite qui s'assume. En septembre, le *Saint-Grégoire magazine* explique comment rejoindre le dispositif « Voisins Vigilants ». En novembre, on y apprend comment avoir la « Médaille de la Famille ». Chic, vivement la suite !

Les hackerspaces sont-ils des zones à défendre ?

Le magazine économique L'Expansion consacre ce mois-ci un dossier au déclin du salariat. Est-ce pour autant la fin du système d'exploitation capitaliste ? Pouvons-nous vraiment célébrer la mort de ce que la critique sociale a nommé autrefois « l'esclavage salarié » ? Peut-être est-il sage de modérer notre enthousiasme et de rester vigilant. En effet, si le salariat décline, la protection sociale est menacée. A l'évidence, les formes multiples de dominations ne vont pas disparaître avec l'emploi, elles risquent au contraire de se développer car nous entrons dans un véritable flou juridique. Dans ce paysage, sur des sites que la sociologie urbaine désigne par le syntagme « tiers-lieu », de nouvelles grammaires du travail se développent.



Admettons qu'un revenu inconditionnel voit le jour. Quel serait, dans une telle situation, le moteur de l'économie ? Allons-nous devoir arrondir nos fins de mois avec des activités diverses telles que la location de voitures ou d'appartements sur Internet, l'offre de prestations ménagères ou intellectuelles ? Espérons que non, ce serait le pire scénario, celui d'une société de services, qui marquerait le règne de la prolétarisation généralisée¹, c'est-à-dire la perte massive de savoir-faire, qui sont aussi des savoir-vivre. Selon un tel scénario, c'est un délitement total du social - déjà bien engagé - qui se profilerait. Pour s'en convaincre, il suffit de faire un trajet Paris-Rennes avec le leader mondial du covoiturage pour constater à quel point la solidarité ne se pratique plus, mais qu'elle se décompose car elle se vend.

DE QUOI DEVONS NOUS PRENDRE SOIN ?

La question qui se pose à nous aujourd'hui est de savoir ce qu'il est important de valoriser, c'est-à-dire ce dans quoi nous devons investir ; en commençant par repenser en profondeur le sens du mot investissement - par delà le productivisme. Entendu autrement qu'à travers le discours dominant, valoriser veut dire soutenir tout ce qui lutte contre l'entropie, s'occuper de l'important, dynamiser les potentialités qui parcourent le réel.

Dans un ouvrage très intéressant publié en janvier intitulé *L'âge du faire. Hacking, travail, anarchie*, Michel Lallement, sociologue, fait état du mouvement faire (les makers) qui est apparu dans le sillon de la culture punk et anti-consumériste adepte du DIY (Do It Yourself). L'auteur montre qu'au début du siècle, de nouvelles formes de travail se sont développées ; une nouvelle philosophie du travail est apparue, celle du faire. Elle consiste en un enthousiasme collectif pour le bidouillage, les activités artisanales, le bricolage. Il s'agit, selon lui, d'une re-configuration de notre rapport collectif au travail. Dans de tels lieux, le travail est une fin en soi. Ces lieux sont les hackerspaces (makerspaces, fablabs), des endroits communautaires où des individus peuvent se rencontrer et travailler sur leurs projets. L'auteur les définit en ces termes :

« Un hackerspace est (1) une organisation ouverte qui rassemble des personnes désireuses de mener à bien des projets de fabrication de nature multiple : découpage et assemblage de pièces (en plastique, bois, métal...), fabrication d'objets variés, montages électroniques, programmation informatique, couture, cuisine... Un hackerspace est (2) un lieu physiquement situé où des individus partagent et utilisent des ressources : machines, outils, matériaux, connaissances, informations, wifi... Un hackerspace est (3) une association à but non lucratif gérée collectivement. Un hackerspace est (4) un vecteur de promotion et d'application des valeurs issues de l'éthique Hacker² dont les principes sont la libre coopération, le refus de la hiérarchie³, la liberté d'échange de l'information et de la connaissance, le rejet de la discrimination, la conviction que les techniques ont des potentiels à valeur émancipatrice, ou encore l'importance conférée au pouvoir du faire (docratie). »



QUELS POTENTIELS PORTENT LES HACKERSPACES ?

S'il est vrai qu'un des chantiers actuels consiste en une vaste entreprise de recapacitation (J. Rifkin) de *reskilling* (R. Hopkins), ou encore de déprolétarisation (B. Stiegler), chaque initiative qui œuvre en ce sens mérite d'être soutenue car rien n'est plus précieux qu'un savoir. En effet, sans savoir (savoir-faire, savoir-vivre) nous ne pouvons plus être agissant dans le monde, c'est-à-dire à même de le transformer. Priver un sujet de savoir c'est le rendre impuissant.

Les hackerspaces méritent d'être valorisés dans la mesure où ils constituent des espaces de production de savoir. De ces « coopératives de savoirs » émergent de nouvelles richesses, s'y développent de nouvelles pratiques, une nouvelle grammaire du travail. Les hackerspaces sont à l'image de ces monastères dont les règles de travail débouchèrent, comme l'a souligné Max Weber, sur une grande performance économique, et qui furent les incubateurs du capitalisme industriel⁴ ; peut-être les hackerspaces sont-ils ceux d'une économie que certains nomment l'économie de la contribution ; une tentative de dépasser les fonctions de production et de consommation liées au *consumer capitalism*.

Cela dit, la critique des ces « tiers-lieux » doit être menée jusqu'au bout. Les activistes Johannes Grenzfurthner et Frank Apunkt Schneider, dans un très bon article intitulé *Hacking the spaces*⁵, nous rappellent qu'une des forces du capitalisme réside en sa capacité à renverser les subversions à son avantage. Illustre stratégie. Les premiers hackerspaces sont issus d'une culture du squat, des cafés alternatifs, de coopératives, etc... le dépassement de l'opposition lieu de travail / lieu de vie constituait l'horizon de ces alternatives au modèle bourgeois ; aujourd'hui, ces lieux sont en train de devenir une norme (coworking). Le brouillage entre lieu de travail / lieu de vie pourrait devenir à l'époque du post-salariat, comme on l'observe déjà chez Google, un nouvel instrument de domination.

Benoît

1. La prolétarisation est ce qui consiste à priver un sujet (producteur, consommateur, concepteur) de ses savoirs (savoir-faire, savoir-vivre, savoir concevoir et théoriser) ; arsindustrialis.org
2. Le hacker est la figure de l'amateur passionné.
3. Ce refus de la hiérarchie repose sur une prémisses commune aux courants socialistes et libéraux : nous devrions avoir la liberté de travailler sans être aux ordres d'une tierce personne.
4. Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'éthique hacker s'est construite en opposition avec les règles de travail édictées par ces moines. Sur ces questions, lire *L'Éthique hacker et l'esprit de l'ère de l'information*, livre publié en 2001, écrit par le philosophe finlandais Pekka Himanen.
5. *Hacking the spaces, A critical acclaim of what was, is and could be a hackerspace (or hacklab, for that matter)*. <http://www.monochrom.at/hacking-the-spaces/>

Manifestation à Hèbre

Nous nous levons tôt, ce samedi 31 octobre, pour accompagner un convoi de manifestants jusqu'à une petite ville dans le nome¹ d'Hèbre, sur la frontière turque, où s'élève un de ces murs qui empêchent les migrants de passer. Celui-là même qui oblige les réfugiés syriens à faire la traversée entre Bodrum et Lesbos, dans la mer Égée. L'objectif du jour est d'aller casser des petits bouts de mur, si la possibilité en est laissée.

Le rendez-vous est à huit heures ; une petite foule, grossissante, s'étale sur la place Aristote, à Thessalonique. Il y a des anarchistes, des anti-fascistes, quelques communistes – on se méfie d'eux, on les a déjà vus se retourner contre les autres manifestants et charger la foule avec la police – et puis des gens normaux. Une esclandre éclate ; quelques personnes s'écartent du reste de la foule, pris à parti. Un coup de poing. On m'explique. Les agressés sont des membres de Syriza, les agresseurs des anarchistes énervés. Après plus d'une heure de tractations, de coups de gueules et de regards en biais, les membres de Syriza abandonnent. Ils ne feront pas partis du convoi, ostracisés. Un membre de leur section jeunesse nous dira qu'ils doivent appliquer l'austérité tout en « *maintenant en vie l'espoir créé en janvier* ». Position double, victime et bourreau. Position trouble.

Il y a six heures de route jusqu'au nome d'Hèbre. Nos cinq bus s'arrêtent sur une aire d'autoroute. Nous y attendons les cinq autres bus venus d'Athènes ; leur voyage durait douze heures. Un quinquagénaire, de Thessalonique, vient me parler. Avant la crise, il était professeur de biologie en Allemagne dans le supérieur.

Il est revenu en Grèce pour s'occuper de sa mère. Il le fait en travaillant comme agent d'entretien dans une école primaire. Il continue ses recherches en Allemagne, par correspondance. Que nous reste-t-il, me demande-t-il, à part lutter ? Il a raison, le contexte néolibéral du travail n'est pas tendre avec les Grecs, le taux de chômage est supérieur à 30 % et plus de trois millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Il y a des collectifs solidaires, 400 dans le pays, qui « *créent une alternative* » selon Matthéos, membre de l'un d'entre eux. Mais est-ce que ça suffira, contre le gouvernement et la Troïka ? Nous reprenons la route.

Nous sommes attendus : la police nous aiguille pendant près d'une heure. Ils nous arrêtent sur une route peu fréquentée. C'est normal, ils tiennent juste à nous informer. Parmi eux, des grands chefs. Nous arrivons enfin au village frontalier vers 17 heures. La masse des manifestants s'extirpe des bus et, doucement, le cortège se met en branle. Des locaux, indignés par l'événement, nous gueulent dessus. Nous approchons du mur ; une brigade anti-émeute nous barre la route. Notre première ligne monte au contact et cogne. En face, ils envoient des gaz lacrymogènes. La foule qui pleure, crache et vomit bat en retraite. Un peu plus tard, une petite vieille nous traite de mauvais chrétiens. Essaierons-nous à nouveau de passer ? Le doute plane ; nous finissons par retourner vers les bus. La manifestation n'a duré que trente minutes. Reste à se taper le retour.

PetitPoireau

1. Le nome est une subdivision du territoire grec, correspondant à peu près au département.

Le dernier continent est un film documentaire réalisé par Vincent Lapize sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes entre 2012 et 2014.

Il est sorti en novembre dans certaines salles de cinéma Rennaises, dont l'Arvor.

Les interviews réalisées s'intéressent particulièrement à des personnes vivant ou s'impliquant beaucoup sur la zone (des occupant.es, des paysan.es, des habitant.es de longue date) mais donne aussi la parole à des personnes de passage. À travers ces interviews, ces personnes y expliquent surtout les nets changements que leur expérience de la ZAD a pu effectuer dans leurs réflexions ou leurs modes de vie. Une attention est portée aux questionnements, aux certitudes, aux doutes, aux envies, aux rêves et aux peurs vécus au quotidien par ses habitants-es.

La confrontation de mondes différents est assez clairement illustrée dans ce film (entre l'élevage et l'anti-spécisme par exemple).

S'il a quelques airs parfois pathétiques, parfois fleur bleue et que certaines prises de parole manquent clairement de fond, il révèle nettement l'hétérogénéité des habitant.es de cette zone. Les quelques images d'affrontements offrent un aperçu sobre de ce qu'ils ont pu être, et ne rentre pas dans leur trop classique traitement sensationnel par les médias. Les cartons d'intertitre, eux, exposent bien la chronologie des différentes étapes de cette lutte. L'esthétique du film nous offre de belles images, mais elle peut aussi dans ces moments faire passer les discours au second plan. Un deuxième visionnage permet de plus se pencher sur les idées abordées.

En sa qualité de film diffusé en salles, ce documentaire a une fonction : celle d'accrocher un regard, de nourrir des réflexions de personnes extérieures à la zone. Si nous lui avons trouvé bien plus de bons côtés que de mauvais, il reste une pierre parmi toutes celles qui construisent l'ensemble des travaux réalisés à propos de la ZAD. Nous inciterions plus à aller sur place pour provoquer les rencontres et les discussions.

Des personnes ayant vécu un temps sur la ZAD

GARGARISMES

gargamail@riseup.net
gargarismes.org

Voici la liste des contributeurs/rices par ordre de rien-du-tout : Cabot, Ramine, QZN, MB, Lucie, Sylvain, Cléo, P., Mushi, Ed, Agat, E., des habitant.e.s des prairies, Benoît, Julien, PetitPoireau

Les textes et illustrations, même non signés, n'engagent que la responsabilité de leurs auteur.e.s.

La mise en page est bidouillée avec Gimp et Scribus.

Le coloriage est barbouillé chez IPO, à Bruz.

Directeur de la publication : Marc Énervé

Tirage : 800 exemplaires

Prochain n° : dans quelques mois

FÉMINISATION DES TEXTES ?

Dans la langue française, le masculin « l'emporte sur le féminin ». La féminisation des textes a pour but de rendre visible le masculin ET le féminin. Dans Gargarismes, les auteurs/trices sont incité.e.s à mais pas obligé.e.s de féminiser car nous ne voulons pas exclure des personnes n'ayant pas l'habitude de cette pratique. Donc c'est un peu la surprise selon les articles !

Ce petit texte explicatif est un condensé d'un texte disponible sur le site gargarismes.org.

OÙ T'ES ? PAPA OUTRÉ ?

On critiquait déjà dans le premier numéro (article « *Des pères verts de rage* » à lire en ligne sur gargarismes.org) ces rares mâles géniteurs qui s'érigent tantôt en martyrs, tantôt en hérauts. Une fois de plus un « papa » s'est perché plusieurs jours en haut d'une grue de chantier et a réclamé voir ses enfants. On ne voudrait accorder plus d'importance à ceux qui n'en méritent pas davantage mais on continue d'être agacé.e.s par ces mauvais pères qui voudraient renverser la réalité sociale et nous faire rentrer dans leur délire de persécution et d'injustice matriarcale. Si encore ils pouvaient rester *ad vitam aeternam* en haut et bloquer tous ces chantiers d'urbanisme (on sait qu'il y a de quoi faire !) ça ferait d'une pierre deux coups !



(suite de la Une)

Parce que le monde qui a produit ça se construit aussi ici, *Gargarismes* vous propose un petit tour autour de Rennes : à votre droite, l'irréprochable accueil des personnes migrantes ; à votre droite, la mairie présente son savant remodelage de la ville pour plus de sécurité plus de mobilité plus de liberté pour les riches ; à droite toujours, le capitalisme à la sauce verte qui séduit petits et grands patrons ; un peu plus à droite, souvenez-vous, le grand journal *Ouest-France* et son traitement audacieux de l'affaire « Maryvonne »...

brèves

À LA MÉZIÈRE, MONSANTO PART EN FUMÉE

Faut-il se réjouir d'un incendie apparemment criminel (28 octobre) qui aurait mis hors d'état de nuire les bureaux des chercheur·se·s de la tristement célèbre entreprise d'OGM ?

En tout cas on ne va pas s'en plaindre ! Et malheureusement cela ne suffira pas à stopper le géant des manipulations génétiques et des pesticides de s'appropriier les semences, de stériliser les sols, de polluer les eaux et les airs.

Si mettre le feu semble trop démesuré, on peut aussi commencer par boycotter ses partenaires comme Amora, Miko, Lipton, Fruit d'or, Maizena, Kellog's, CocaCola, Carambar, Heinz... bref manger frais, bio et local.

RENCITÉNAZ

Parmi les illustres personnages qui ont droit à un boulevard rennais, on trouve le bon sieur Alexis Carrel qui fut pourtant une sacrée enflure ; ce n'est par hasard si plusieurs communes, dont Paris en 2002, ont rebaptisé les rues portant son nom. Il faisait des blagues du style : « *C'est en fortifiant les forts que l'on apportera une aide effective aux inférieurs. Le faible profite toujours des idées, des inventions de l'élite et des institutions créées par elle.* » Ça sonne un peu fasciste ? Ça l'est : Carrel était au Parti Populaire Français (PPF, fasciste et pro-nazi) avant et pendant la guerre (après, le parti n'existait plus, mais Carrel non plus). Et tant qu'on parle de ça, rappelons qu'à Rennes seulement 6 % des personnalités nommant une voie sont des femmes... À part ça tout va bien, restez « zen ».

appel à contributions

Un coup de gueule ? Un scoop ou un tuyau ?

Envie d'enquêter, de raconter ? De dessiner et croquer ?

Gargarismes accepte les nouvelles idées et contributions !

N'hésitez pas à nous contacter pour qu'on en discute ensemble : pour enquêter avec vous si besoin, pour rencontrer les autres personnes bossant sur le numéro, pour ajuster la taille ou le contenu d'un article – bref, pour qu'on voit s'il reste de la place et qu'on discute de notre « ligne éditoriale ». Mais ne vous en faites pas : elle fait quelques zigzag, il reste de la marge de manœuvre pour votre fantaisie !



On accepte toujours bien volontiers les coups de main pour la diffusion ! Vente sur les marchés, tables de presse, approvisionnement d'un point de vente en bas de chez vous, confection de T-shirts (euh, non)...

Bientôt on pourra faire des abonnements (si, si, ça vient) et en attendant c'est possible de faire un don de soutien ou de se transformer en « lecteurE-diffuseurE » en payant plusieurs exemplaires à distribuer autour de vous !

où nous trouver ?

Librairie *Planète Io* – 7, rue Saint Louis

Café librairie *La Cour des Miracles* – 18, rue de Penhoët

Café librairie *Le Papier Timbré* – 39, rue de Dinan

Bar *Le Panama* – 28, rue Bigot de Préameneu

Café associatif *La Bascule-Ubuntu Café* – 2, rue de la Bascule

Tabac/Presse Gros Chêne – 4, place Gros Chêne

Le Bar d'à côté – 33, rue Porte Carrée – Saint Aubin du Cormier

Librairie *Vent d'Ouest* – 5, place du Bon Pasteur – Nantes

&

sans doute ailleurs (ouvrez l'oeil !)

&

au hasard des marchés, concerts, évènements...

contact

gargamail@riseup.net

gargarismes.org

